



Conseil Municipal du 10 avril 2025

Rapport sur le budget primitif 2025

Ce rapport présente en synthèse l'équilibre du budget primitif 2025 pour le budget principal et les six budgets annexes de la commune.

Pour chacun des budgets concernés, la présentation est structurée en trois parties :

1. L'équilibre budgétaire
2. La section de fonctionnement (budgets M57) ou d'exploitation (budgets M4)
3. La section d'investissement.

La référence au budget 2024, quand ce dernier existe, correspond au budget total, c'est-à-dire le budget primitif 2024 plus la ou les décisions modificatives 2024 le cas échéant.

RAPPORT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET PRINCIPAL

I. Equilibre du budget principal

I.1. Contexte général

Le budget principal est régi depuis 2022 par l'instruction budgétaire et comptable M57. Il n'est pas assujéti à TVA sauf pour certains secteurs accessoires.

Le budget primitif 2025 s'inscrit dans la lignée des orientations budgétaires du conseil municipal du 20 mars 2025, avec 2,4 M€ de charges nouvelles au titre des cotisations URSSAF et CNRACL, du Dilico et du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales, compensées en grande partie par la baisse des charges à caractère général rendue possible par la baisse des prix de l'électricité et une maîtrise des autres postes. La dynamique se situe donc sur les dépenses d'investissement avec plus de 45 M€ de crédits nouveaux d'équipement.

Dans ces conditions, les capacités financières de la commune seront maintenues sans augmentation des taux d'imposition, avec notamment une capacité d'autofinancement brute de 6,6 M€ en prévision.

L'équilibre du budget primitif 2025 du budget principal est le suivant.

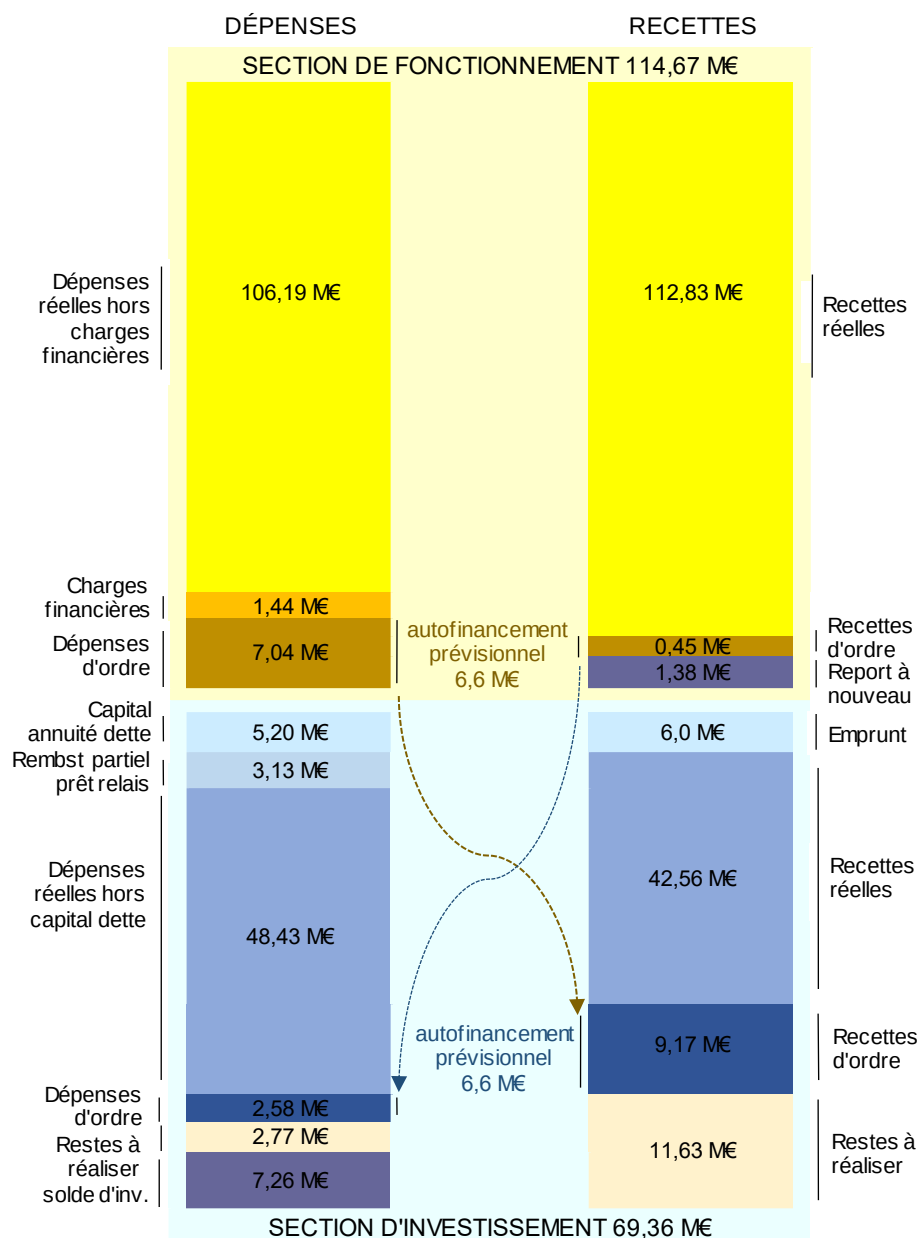
Fonctionnement en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	114 667 379,00	113 284 379,00
Restes à réaliser	0,00	0,00
Résultat de fonctionnement n-1		1 383 000,00
Total de la section de fonctionnement	114 667 379,00	114 667 379,00

Investissement en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	59 337 014,65	57 729 860,00
Restes à réaliser	2 767 011,71	11 634 354,00
Solde d'investissement n-1	7 260 187,64	
Total de la section d'investissement	69 364 214,00	69 364 214,00

Toutes sections en €	Dépenses	Recettes
Total du budget	184 031 593,00	184 031 593,00

Le montant total du budget primitif 2025 dépasse celui du budget 2024 avec 184,0 M€ contre 165,5 M€ en 2024 compte tenu de la stabilité de la section de fonctionnement à 114,7 M€ (115,1 M€ en 2024) et d'un très fort niveau d'investissement à 69,4 M€ (50,4 M€ en 2024).

La présentation graphique du budget primitif en page suivante permet une vision globale de l'équilibre du budget principal 2025 et des montants consacrés à chaque grande catégorie de dépenses et recettes.



I.2. Evolution générale des dépenses et recettes de fonctionnement

En €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Dépenses de fonctionnement de l'exercice	115 125 488,00	114 667 379,00	-0,4 %
dont dépenses réelles	107 817 532,00	107 629 790,00	-0,2 %
dont dépenses d'ordre	7 307 956,00	7 037 589,00	-3,7 %
Recettes de fonctionnement de l'exercice	113 434 488,00	113 284 379,00	-0,1 %
dont recettes réelles	112 868 588,00	112 838 129,00	0,0 %
dont recettes d'ordre	565 900,00	446 250,00	-21,1 %
Résultat de fonctionnement positif reporté	1 691 000,00	1 383 000,00	
Total recettes de fonctionnement cumulées	115 125 488,00	114 667 379,00	-0,4 %

La section de fonctionnement est quasi stable avec une baisse de 0,4%.

Les dépenses réelles de fonctionnement au budget primitif 2025 s'élèvent ainsi à 107,630 M€ (orientations budgétaires : 107,6 M€) et les recettes réelles à 112,838 M€ (orientations budgétaires : 112,8 M€), soit respectivement -0,2% et une stabilité par rapport aux crédits 2024.

I.3. Evolution générale des dépenses et recettes d'investissement

En €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
crédits nouveaux dépenses d'investissement	40 435 034,92	59 337 014,65	46,7 %
restes à réaliser dépenses d'investissement	5 316 415,49	2 767 011,71	
Solde d'investissement négatif reporté	4 675 467,59	7 260 187,64	
Total des dépenses d'investissement ment cumu	50 426 918,00	69 364 214,00	37,6 %
crédits nouveaux recettes d'investissement	40 287 482,75	57 729 860,00	43,3 %
restes à réaliser recettes d'investissement	10 139 435,25	11 634 354,00	
Solde d'investissement positif reporté	-	-	
Total des recettes d'investissement ment cumulé	50 426 918,00	69 364 214,00	37,6 %

Les masses de la section d'investissement sont en forte hausse par rapport à 2024.

Cette tendance s'explique par l'ensemble des composantes de la section d'investissement : dépenses d'équipement, dépenses financières et opérations d'ordre. Les dépenses réelles hors restes à réaliser s'élèvent à 56,759 M€ (orientations budgétaires : 56,5 M€).

I.4. Niveaux d'épargne

En M€	BP 2025
Recettes réelles de fonctionnement	112,838
Dépenses réelles de fonctionnement	107,630
Epargne brute prévisionnelle	5,208
Report à nouveau	1,383
Autofinancement prév. au profit de la section d'investissement	6,591
Amortissement capital de la dette, net dette récupérable	5,186
Epargne nette	0,022
Autofinancement prév. net au profit de la section d'investissement	1,405
Encours de dette 1/1/2025 (net dette récupérable, avec prêt relais)	49,974
Capacité de désendettement (ans)	9,6
Taux d'épargne brute	4,6%

Nota : les chiffres du remboursement en capital de la dette et de l'encours de dette sont nets de la dette récupérable

L'épargne nette est légèrement positive avant prise en compte du report à nouveau sur la section de fonctionnement. Ce dernier participe à l'équilibre budgétaire et ainsi l'autofinancement prévisionnel net dégagé au profit de la section d'investissement s'élève à 1,405 M€ (orientations budgétaires : 1,4 M€).

Le remboursement en capital de la dette est consécutivement couvert par les ressources de la section de fonctionnement tandis que les dépenses d'équipement sont financées par l'intégralité des recettes internes de la section d'investissement plus l'autofinancement complémentaire de 1,4 M€.

La capacité de désendettement (encours de la dette net de la dette récupérable au 1^{er} janvier divisé par l'épargne brute prévisionnelle hors report à nouveau) est inférieure à 10 ans, ce qui est satisfaisant au vu de la présence dans l'encours de dette du prêt relais de 5,8 M€ pour les terrains de l'AFPA.

II. Section de fonctionnement du budget principal

II.1. Evolution des dépenses de fonctionnement du budget principal

Dépenses de fonctionnement en €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Charges à caractère général (011)	23 672 755,00	22 047 000,00	-6,9%
<i>dont fluides</i>	<i>7 587 250,00</i>	<i>5 858 000,00</i>	<i>-22,8%</i>
<i>dont alimentation</i>	<i>2 629 300,00</i>	<i>2 701 350,00</i>	<i>2,7%</i>
Charges de personnel (012)	65 466 400,00	66 933 200,00	2,2%
Atténuations de produits (014)	601 600,00	1 611 000,00	167,8%
<i>dont contribution au FPIC</i>	<i>369 625,00</i>	<i>520 000,00</i>	<i>40,7%</i>
<i>dont DILICO</i>	<i>0,00</i>	<i>901 000,00</i>	<i>NS</i>
Autres charges de gestion courante (65)	16 260 985,00	15 395 590,00	-5,3%
<i>dont subventions aux régies et établ publics ville</i>	<i>7 991 900,00</i>	<i>7 236 900,00</i>	<i>-9,4%</i>
<i>dont subventions aux assoc, CSP, ménages, entre</i>	<i>6 948 185,00</i>	<i>6 867 140,00</i>	<i>-1,2%</i>
Total des dépenses de gestion des services	106 001 740,00	105 986 790,00	0,0%
Charges financières (66)	1 575 000,00	1 443 000,00	-8,4%
Charges spécifiques (67)	61 971,00	50 000,00	-19,3%
Dotations provisions et dépréciations (68)	178 821,00	150 000,00	-16,1%
Total des charges financières et spécifiques	1 815 792,00	1 643 000,00	-9,5%
Total des dépenses réelles	107 817 532,00	107 629 790,00	-0,2%
Virement section d'investissement (023)	3 659 616,00	3 016 769,00	-17,6%
Opér. d'ordre entre sections (042)	3 648 340,00	4 020 820,00	10,2%
Total des dépenses d'ordre	7 307 956,00	7 037 589,00	-3,7%
Dépenses totales de fonctionnement	115 125 488,00	114 667 379,00	-0,4%

a) Les dépenses de gestion courante : stabilité

En 2025, la baisse du prix de l'électricité se poursuit et permet, avec les mesures de stabilisation des autres charges générales, une baisse de près de 7% du chapitre 011.

Les dépenses de personnel (chapitre 012) sont attendues en hausse de 2,2% par rapport à 2024, ce qui correspond à une stabilité à périmètre et taux de cotisations patronales constants.

Les atténuations de produits (chapitre 014) connaissent une forte augmentation avec la hausse de la charge du FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) dont la contribution devrait dépasser 0,5 M€ ainsi que la mise en œuvre du prélèvement sur ressources fiscales DILICO, estimé à 0,9 M€.

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) concernent principalement les subventions et diminuent de 5,3% avec la fin de la contribution à la régie du centre équestre le Deven.

Les subventions aux associations, concessionnaires de service public, ménages et entreprises sont quasi stables avec -1,2% par rapport au voté 2024 et +0,6% par rapport au budget primitif 2024 (6,828 M€).

Le poste le plus important concerne les régies et établissements publics, sous forme de participation à l'équilibre ou au fonctionnement des budgets annexes et de subvention aux établissements publics de la commune (CCAS et office de tourisme), pour un montant de 7,237 M€ : 4,982 M€ pour le CCAS, 0,824 M€ pour l'office de tourisme, 0,650 M€ pour la RAVI, 0,538 M€ pour les transports, 0,240 M€ pour les pompes funèbres ainsi que 3 k€ pour les ASA.

b) Les charges financières et spécifiques : -9,5%

Les charges financières (chapitre 66) représentent 1,443 M€ soit une baisse de plus de 8%.

Le montant prévisionnel des intérêts d'emprunts pour l'année 2025 est de 1,216 M€ auquel s'ajoute une prévision de 17 k€ net pour les intérêts courus non échus et de 0,210 M€ pour les intérêts des lignes de trésorerie.

Au chapitre 67 charges spécifiques sont prévues les annulations sur exercices antérieurs.

En matière de provisions (chapitre 68), le budget primitif prévoit 150 k€ pour des contentieux dont 50 k€ pour la reprise des engagements de l'ex régie du centre équestre le Deven en matière de personnel. L'évolution annuelle des dotations aux provisions et dépréciations sera connue après la décision modificative du dernier trimestre qui intégrera l'ajustement de la provision pour créances irrécouvrables en dépenses et en recettes.

c) Les dépenses d'ordre : -3,7%

Les opérations d'ordre sont des opérations purement comptables.

Le virement à la section d'investissement (chapitre 023) constitue une prévision d'autofinancement complémentaire, en sus de celui généré par les opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042) qui concernent les dotations aux amortissements et progresse à 4,021 M€.

II.2. Evolution des recettes de fonctionnement du budget principal

Recettes de fonctionnement en €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Atténuations de charges (013)	1 023 981,00	379 300,00	-63,0%
Produit services, domaines, ventes (70)	8 363 390,00	8 483 472,00	1,4%
Impôts et taxes (73)	57 898 500,00	57 963 207,00	0,1%
<i>dont attribution de compensation</i>	<i>57 264 793,00</i>	<i>57 264 793,00</i>	<i>0,0%</i>
<i>dont dotation de solidarité communautaire</i>	<i>318 625,00</i>	<i>498 414,00</i>	<i>56,4%</i>
<i>dont attribution FPIC</i>	<i>315 082,00</i>	<i>200 000,00</i>	<i>-36,5%</i>
Fiscalité locale (731)	36 676 473,00	37 454 287,00	2,1%
<i>dont produit fiscal 3 taxes</i>	<i>33 892 492,00</i>	<i>34 471 384,00</i>	<i>1,7%</i>
<i>dont taxe additionnelle aux droits de mutation</i>	<i>1 300 000,00</i>	<i>1 450 000,00</i>	<i>11,5%</i>
Dotations et participations (74)	7 671 313,00	7 496 759,00	-2,3%
<i>dont dotation globale de fonctionnement</i>	<i>613 146,00</i>	<i>605 000,00</i>	<i>-1,3%</i>
<i>dont compensations fiscales</i>	<i>2 097 145,00</i>	<i>2 211 799,00</i>	<i>5,5%</i>
Autres produits de gestion courante (75)	1 100 006,00	1 051 522,00	-4,4%
Total des recettes de gestion des services	112 733 663,00	112 828 547,00	0,1%
Produits financiers (76)	4 685,00	4 582,00	-2,2%
Produits spécifiques (77)	28 900,00	5 000,00	-82,7%
Reprises sur provisions et dépréciat. (78)	101 340,00	0,00	-100,0%
Total des recettes financières	134 925,00	9 582,00	-92,9%
Total des recettes réelles	112 868 588,00	112 838 129,00	0,0%
Opér. d'ordre entre sections (042)	565 900,00	446 250,00	-21,1%
Total des recettes d'ordre	565 900,00	446 250,00	-21,1%
Recettes totales de fonctionnement	113 434 488,00	113 284 379,00	-0,1%
Report à nouveau	1 691 000,00	1 383 000,00	
Recettes totales de fonctionnement cumulées	115 125 488,00	114 667 379,00	-0,4%

a) Les recettes de gestion des services : +0,1%

Les atténuations de charges (chapitre 013) concernent les remboursements sur rémunérations, cotisations sociales et achats. Le montant prévisionnel est de 0,379 M€ après d'importants avoirs perçus en 2024.

Le produit des services (chapitre 70) intègre les remboursements de personnel, les remboursements de frais et les recettes des services, en faible progression à +1,4%.

Les chapitres 73 et 731 relatifs aux impôts, taxes et à la fiscalité progressent globalement de 0,9%.

Les impôts et taxes concernent l'attribution de compensation, stable, la dotation de solidarité communautaire qui progresse de 0,18 M€ et l'attribution du FPIC qui poursuit sa chute selon le mécanisme de garantie applicable.

La fiscalité locale concerne majoritairement le produit des trois taxes, dont le montant hors rôles supplémentaires devrait progresser de 1,7% compte tenu de l'évolution des bases notifiées, et la taxe additionnelle aux droits de mutation dont le produit est prévu en légère progression par rapport au réalisé 2024 (1,359 M€).

Les taux d'imposition ne sont pas modifiés en 2025 avec 22,75% pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, 53,43% pour le foncier bâti et 50,93% pour le foncier non bâti.

La baisse sur le chapitre 74 dotations et participations s'explique principalement par l'absence de versement attendu sur la convention FIPHP.

La dotation de solidarité urbaine est estimée à 605 k€. La baisse de la DGF par rapport au voté 2024 s'explique par le fait que la commune a reçu en 2024 des acomptes de dotation forfaitaire, calculés sur la base de la dotation forfaitaire perçue en 2023, remboursés au chapitre 014 compte tenu d'une dotation forfaitaire nulle en 2024.

Les compensations fiscales progressent à 2,211 M€ compte tenu de l'effet cumulatif de la compensation au titre des logements sociaux.

Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) concernent les loyers et les remboursements d'assurance, avec une prévision de 1,05 M€.

b) Les recettes financières : -92,9%

Les produits financiers (chapitre 76) enregistrent le remboursement par la Métropole des intérêts de la dette récupérable, après la révision intervenue à effet du 1^{er} janvier 2023 dans le cadre du retour à la commune de la compétence défense extérieure contre l'incendie.

Les produits spécifiques (chapitre 77) concernent des annulations de mandats sur exercices antérieurs.

La reprise sur dotations aux provisions et dépréciations constituées (chapitre 78) sera calculée et inscrite à une décision modificative pour la part relative aux créances irrécouvrables, ce qui explique la baisse des recettes financières au budget primitif 2025.

c) Les recettes d'ordre : -21,1%

Les opérations d'ordre entre sections (chapitre 042) concernent en 2025 le transfert à la section de fonctionnement des subventions d'investissement reçues. La baisse s'explique par l'absence de reprises sur amortissements prévues à titre exceptionnel sur 2024.

III. Section d'investissement du budget principal

III.1. Evolution des dépenses d'investissement du budget principal

Dépenses d'investissement en €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Immobilisations incorporelles (20)	870 226,00	947 232,55	8,8%
<i>dont crédits nouveaux</i>	628 500,00	499 000,00	
<i>dont restes à réaliser</i>	241 726,00	448 232,55	
Subventions d'équipement versées (204)	688 870,44	568 495,87	-17,5%
<i>dont AC d'investissement</i>	18 326,00	18 326,00	
<i>dont crédits nouveaux hors AC d'investissement</i>	622 500,00	300 000,00	
<i>dont restes à réaliser</i>	48 044,44	250 169,87	
Immobilisations corporelles (21)	18 237 900,37	15 365 707,92	-15,7%
<i>dont crédits nouveaux</i>	13 269 512,92	13 297 998,63	
<i>dont restes à réaliser</i>	4 968 387,45	2 067 709,29	
Immobilisations en cours (23)	7 832 643,60	7 029 000,00	-10,3%
<i>dont crédits nouveaux</i>	7 774 386,00	7 029 000,00	
<i>dont restes à réaliser</i>	58 257,60	0,00	
Travaux d'office pour compte de tiers (45411)	40 000,00	40 000,00	0,0%
Opérations sous mandat (4581)	9 541 000,00	24 585 705,02	157,7%
Total des dépenses d'équipement	37 210 640,41	48 536 141,36	30,4%
<i>dont crédits nouveaux</i>	31 894 224,92	45 770 029,65	43,5%
<i>dont restes à réaliser</i>	5 316 415,49	2 766 111,71	
Dotations, fonds divers et réserves (10)	0,00	1 300 000,00	NS
Subventions d'investissement (13)	0,00	213 155,00	NS
Emprunts et dettes assimilées (16)	5 384 000,00	9 179 900,00	70,5%
<i>dont remboursement en capital de la dette</i>	5 065 000,00	5 199 000,00	
<i>dont remboursement prêt relais</i>	0,00	3 125 000,00	
<i>dont acq° échelonnée et avance sur cession</i>	314 000,00	850 000,00	
<i>dont autres</i>	5 000,00	5 000,00	
<i>dont restes à réaliser</i>	0,00	900,00	
Participations et créances rattachées (26)	61 700,00	61 600,00	-0,2%
Autres immobilisations financières (27)	1 129 210,00	234 980,00	-79,2%
Total des dépenses financières	6 574 910,00	10 989 635,00	67,1%
<i>dont crédits nouveaux</i>	6 574 910,00	10 988 735,00	67,1%
<i>dont restes à réaliser</i>	0,00	900,00	
Total des dépenses réelles	43 785 550,41	59 525 776,36	35,9%
<i>dont crédits nouveaux</i>	38 469 134,92	56 758 764,65	47,5%
<i>dont restes à réaliser</i>	5 316 415,49	2 767 011,71	
Opér. d'ordre entre sections (040)	565 900,00	446 250,00	-21,1%
Opérations patrimoniales (041)	1 400 000,00	2 132 000,00	52,3%
Total des dépenses d'ordre	1 965 900,00	2 578 250,00	31,1%
Dépenses totales d'investissement	45 751 450,41	62 104 026,36	35,7%
<i>dont crédits nouveaux</i>	40 435 034,92	59 337 014,65	46,7%
<i>dont restes à réaliser</i>	5 316 415,49	2 767 011,71	
Solde d'investissement reporté	4 675 467,59	7 260 187,64	
Dépenses totales d'investissement cumulées	50 426 918,00	69 364 214,00	37,6%

Hors solde d'investissement, les dépenses totales d'investissement évoluent de +36%, dont +47% pour les crédits de l'exercice hors restes à réaliser.

Pour les dépenses réelles, l'évolution est de +36% dont +47% sur les crédits nouveaux.

Les variations indiquées ci-après concernent les crédits nouveaux, hors restes à réaliser.

a) Les dépenses d'équipement +43,5%

Les dépenses d'équipement intègrent les chapitres 20 à 23 complétés des opérations pour comptes de tiers (chapitres 45x).

Hors restes à réaliser, le montant des crédits d'équipement s'élève à 45,770 M€ (orientations budgétaires : 45,8 M€) contre 31,894 M€ en 2024.

38,8 M€ de crédits d'équipement sont gérés dans les 14 autorisations de programme, pour les opérations suivantes :

- Pôle social des Echoppes
- Extension du cimetière d'Entressen
- Parc de réalité virtuelle
- Marché global de performance énergétique
- Chenil des Maurettes
- Transfert des services techniques
- Equipement numérique des écoles
- Club house du CEC
- Acquisition terrains Vigne Gaste (dernier paiement)
- Rénovation et aménagement des bâtiments communaux
- Maîtrise d'œuvre pour le centre social du Prépaou
- Matériel roulant
- Théâtre de l'Olivier
- Naturothèque
- Parc urbain
- Domaine de Conclué.

Hors autorisations de programme, les principaux crédits portent sur le relais de chasse, la création de deux classes à l'école Mendès France, la rénovation des vestiaires des gymnases, les études pour l'équipement sportif partagé avec la base aérienne 125, divers travaux sur les équipements de loisirs et de jeux (sanitaires parc des Arnavaux et La Box, pistes du bowling, arènes d'Entressen, aires de jeux, aire des forains), les travaux dans les cimetières des Maurettes et du Rouquier, la sécurité (alarmes PPMS, défense contre l'incendie, vidéoprotection), des travaux sur les canaux, les réseaux d'arrosage, les espaces verts, les espaces publics de compétence communale, divers travaux de rénovation et d'aménagement dans les bâtiments et sites communaux.

Enfin, 40 k€ sont prévus au titre des travaux effectués d'office et 18 k€ pour l'attribution de compensation d'investissement.

Les restes à réaliser 2024 sont repris au budget primitif pour un montant de 2,767 M€.

b) Les dépenses financières +67,1%

Les dépenses financières incluent les chapitres 10, 13, 16, 26 et 27.

Hors restes à réaliser, elles s'élèvent à 10,989 M€ après 6,575 M€ en 2024.

Les principales masses concernent le chapitre 16 : remboursement en capital de l'annuité de la dette 5,199 M€, remboursement d'une partie du prêt relais terrains AFPA 3,125 M€, imputation de l'avance sur prix de cession des terrains AFPA 0,818 M€, diverses opérations 37 k€.

Le chapitre 10 constate l'intéressement de l'AFPA à la plus-value de cession du lot 1, évaluée à 1,3 M€.

Le chapitre 26 concerne la prise en capital de l'Agence France Locale par tranches jusqu'en 2026 pour 61 600 €.

Le chapitre 27 intègre une enveloppe pour les cautionnements versés par la commune, les avances budgétaires aux régies du Deven et de Nexus (175 k€) et des crédits pour un échange à paiement échelonné.

Enfin, une somme de 0,213 M€ est prévue pour la modification de l'imputation d'une partie des subventions déjà perçues pour le parc de réalité virtuelle, au regard de l'amortissement d'une partie des travaux dans le cadre de la répartition des coûts entre la micro-folie et la régie du Nexus. Cette somme explique l'écart du montant des dépenses financières par rapport aux orientations budgétaires (10,8 M€).

c) Les dépenses d'ordre +31,1%

Les dépenses d'ordre de transfert entre sections en investissement (chapitre 040) constituent le symétrique des recettes d'ordre de transfert entre sections de la section fonctionnement, en baisse conformément aux explications livrées au II.2. c).

Le chapitre 041 concerne les opérations patrimoniales relatives aux cessions et transferts d'études et avances en travaux en cours.

III.2. Evolution des recettes d'investissement du budget principal

Recettes d'investissement en €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Subventions d'investissement (13)	7 949 839,00	9 535 023,00	19,9%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>5 220 080,00</i>	<i>4 300 669,00</i>	
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>2 729 759,00</i>	<i>5 234 354,00</i>	
Emprunts et dettes assimilées (16)	13 700 000,00	11 400 000,00	-16,8%
<i>dont emprunts nouveaux</i>	<i>6 400 000,00</i>	<i>6 000 000,00</i>	
<i>dont avance sur cession</i>	<i>1 500 000,00</i>	<i>0,00</i>	
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>5 800 000,00</i>	<i>5 400 000,00</i>	
Immobilisations incorporelles (20)	20 000,00	0,00	-100,0%
Immobilisations en cours (23)	0,00	138 000,00	NS
Travaux d'office pour compte de tiers (45412)	40 000,00	40 000,00	0,0%
Opérations sous mandat (4582)	5 280 459,38	19 732 712,10	273,7%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>5 263 838,13</i>	<i>19 732 712,10</i>	
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>16 621,25</i>	<i>0,00</i>	
Total des recettes d'équipement	26 990 298,38	40 845 735,10	51,3%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>18 443 918,13</i>	<i>30 211 381,10</i>	63,8%
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>8 546 380,25</i>	<i>10 634 354,00</i>	
Dotations, fonds divers et réserves (10)	7 583 922,62	6 246 243,90	-17,6%
<i>dont réserves</i>	<i>4 244 167,33</i>	<i>3 246 244,51</i>	
Emprunts et dettes assimilées (16)	5 000,00	5 000,00	0,0%
Autres immobilisations financières (27)	2 809 741,00	1 205 746,00	-57,1%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>1 216 686,00</i>	<i>205 746,00</i>	
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>1 593 055,00</i>	<i>1 000 000,00</i>	
Produits cessions d'immobilisations (024)	4 330 000,00	11 891 900,00	174,6%
Total des recettes financières	14 728 663,62	19 348 889,90	31,4%
<i>dont crédits nouveaux compris réserves</i>	<i>13 135 608,62</i>	<i>18 348 889,90</i>	39,7%
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>1 593 055,00</i>	<i>1 000 000,00</i>	
Total des recettes réelles	41 718 962,00	60 194 625,00	44,3%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>31 579 526,75</i>	<i>48 560 271,00</i>	53,8%
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>10 139 435,25</i>	<i>11 634 354,00</i>	
Virement de la section de foncion. (021)	3 659 616,00	3 016 769,00	-17,6%
Opér. d'ordre entre sections (040)	3 648 340,00	4 020 820,00	10,2%
Opérations patrimoniales (041)	1 400 000,00	2 132 000,00	52,3%
Recettes d'ordre	8 707 956,00	9 169 589,00	5,3%
Recettes totales d'investissement	50 426 918,00	69 364 214,00	37,6%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>40 287 482,75</i>	<i>57 729 860,00</i>	43,3%
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>10 139 435,25</i>	<i>11 634 354,00</i>	

A l'instar des dépenses, les recettes totales d'investissement évoluent fortement avec +38% dont +43% pour les crédits nouveaux.

Les évolutions indiquées ci-après concernent les crédits nouveaux, hors restes à réaliser.

a) Les recettes d'équipement +63,8%

Les recettes d'équipement regroupent les chapitres 13 (subventions d'investissement) et les emprunts destinés à financer les dépenses d'équipement (chapitre 16). S'ajoutent ici les recettes des opérations pour compte de tiers (chapitres 45x).

Hors restes à réaliser et hors emprunt de l'exercice (voir III.3.), le montant des recettes d'équipement s'élève à 24,211 M€ au budget primitif contre 12,043 M€ au budget 2024.

Ceci s'explique principalement par l'augmentation des avances attendues au titre des opérations en transfert de maîtrise d'ouvrage Métropole, prenant en compte l'excédent comptabilisé fin 2024 soit 4,853 M€.

Le remboursement des travaux effectués d'office est prévu à hauteur des dépenses soit 40 k€.

Au chapitre 23, est prévue la comptabilisation de la TVA fiscale sur les travaux Nexus, dans l'attente du schéma définitif sur ce sujet.

b) Les recettes financières +39,7%

Les recettes financières regroupent les chapitres 10, 27 et 024 ainsi que le chapitre 16 hors emprunts destinés à financer les investissements.

Hors restes à réaliser, le montant de ces recettes est en forte progression avec 18,349 M€ contre 13,136 M€ en 2024.

L'explication tient au montant prévisionnel des cessions qui s'élève à 11,892 M€ contre 4,330 M€ en 2024, avec le lot 1 de l'AFPA.

Le montant des réserves est de 3,246 M€ après 4,244 M€ en 2024.

Le montant des remboursements d'avances et de créances est de 0,206 M€, s'agissant notamment des avances aux deux nouvelles régies (175 k€) et du capital de la dette récupérable auprès de la Métropole (13 k€).

Les recettes du FCTVA et de la taxe d'aménagement sont évaluées à 2,500 € et 0,5 M€, après respectivement 2,760 M€ et 0,580 M€ en 2024. Le produit du FCTVA sera lié au traitement de la TVA sur les investissements de la commune pour la régie du Nexus.

c) Les recettes d'ordre +5,3%

Les recettes d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040) sont le symétrique des dépenses d'ordre de transfert entre sections évoquées pour la section de fonctionnement. Elles concernent les dotations aux amortissements des immobilisations. On retrouve aussi au chapitre 021 le montant du virement de la section de fonctionnement.

Les recettes des opérations patrimoniales (chapitre 041) sont la contrepartie des dépenses des opérations patrimoniales évoquées en III.1. c).

III.3. Financement de la section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement du budget primitif 2025, hors restes à réaliser et hors remboursement en capital de l'annuité de la dette, sont les suivantes (en millions d'euros).

Dépenses réelles d'inv. hors annuité en M€	BP 2025 hors râr
Dépenses d'équipement	45,770
<i>Dépenses directes d'équipement</i>	20,826
<i>Dépenses indirectes (subv versées, ACI)</i>	0,318
<i>Opérations pour cpte de tiers (dép)</i>	24,626
Dép financières d'inv. hors annuité	5,790
Dép d'inv hors annuité en capital	51,560

Leur financement est assuré par l'autofinancement net du remboursement en capital de la dette (cf I.4.), les ressources propres, les remboursements de la Métropole, les subventions et l'emprunt d'équilibre qui s'élève à 6,0 M€ après 6,4 M€ au budget 2024.

Financement de l'investissement en M€	BP 2025 hors râr
Autofinancement net (hors dette récupérable)	1,392
Ressources propres d'investissement (RPI)	19,95
<i>FCTVA</i>	2,500
<i>Produits des cessions</i>	11,892
<i>Diverses RPI</i>	0,706
<i>Réserves et excédent sur affectation</i>	4,853
Opérations pour compte de tiers (rec)	19,773
Subventions, divers	4,444
Emprunt	6,000
Total recettes d'investissement	51,560

L'emprunt ne représente ainsi que 12% du financement des investissements inscrits au budget primitif 2025 hors restes à réaliser.

RAPPORT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE REGIE DES AGENTS DE LA VILLE D'ISTRES

I. Equilibre du budget annexe de la régie des agents

I.1. Contexte général

Le budget annexe de la régie des agents de la ville d'Istres est régi par l'instruction budgétaire et comptable M57. Il n'est pas assujéti à TVA.

L'équilibre du budget primitif 2025 du budget annexe est le suivant.

Fonctionnement en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	762 121,00	755 000,00
Restes à réaliser	0,00	0,00
Résultat de fonctionnement n-1		7 121,00
Total de la section de fonctionnement	762 121,00	762 121,00

Investissement en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	12 329,08	2 077,00
Restes à réaliser	935,70	0,00
Solde d'investissement n-1		11 187,78
Total de la section d'investissement	13 264,78	13 264,78

Toutes sections en €	Dépenses	Recettes
Total du budget	775 385,78	775 385,78

I.2. Evolution générale des dépenses et recettes de fonctionnement

En €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Dépenses de fonctionnement de l'exercice	755 800,00	762 121,00	1%
Total dépenses de fonctionnement	755 800,00	762 121,00	1%
Recettes de fonctionnement de l'exercice	750 041,55	755 000,00	1%
Résultat de fonctionnement positif reporté	5 758,45	7 121,00	
Total recettes de fonctionnement cumulées	755 800,00	762 121,00	1%

La section de fonctionnement est quasi stable.

I.3. Evolution générale des dépenses et recettes d'investissement

En €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
crédits nouveaux dépenses d'investissement	11 700,00	12 329,08	5%
restes à réaliser dépenses d'investissement	0,00	935,70	
Total des dépenses d'investissement	11 700,00	13 264,78	13%
crédits nouveaux recettes d'investissement	1 441,95	2 077,00	44%
restes à réaliser recettes d'investissement	0,00	0,00	
Solde d'investissement positif reporté	10 258,05	11 187,78	
Total des recettes d'investissement cumulées	11 700,00	13 264,78	13%

Les montants sont peu significatifs et dépendent principalement de l'exécution de l'année précédente qui vient en tendance majorer le solde d'investissement reporté.

II. Section de fonctionnement du budget annexe de la régie des agents

II.1. Evolution des dépenses de fonctionnement du budget annexe

Dépenses de fonctionnement en €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Charges à caractère général (011)	231 500,00	235 300,00	2%
Charges de personnel (012)	105 000,00	110 000,00	5%
Autres charges de gestion courante (65)	417 500,00	414 000,00	-1%
Charges spécifiques (67)	500,00	821,00	64%
Opér. d'ordre entre sections (042)	1 300,00	2 000,00	54%
Dépenses totales	755 800,00	762 121,00	1%

Globalement, les crédits relatifs aux actions vers les agents, principalement les locations au chapitre 011 et les aides directes au chapitre 65, sont stables.

Les opérations d'ordre concernent la dotation aux amortissements des immobilisations.

II.2. Evolution des recettes de fonctionnement du budget annexe

Recettes de fonctionnement en €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Produit services, domaines, ventes (70)	80 041,55	105 000,00	31%
Dotations et participations (74)	670 000,00	650 000,00	-3%
Recettes totales	750 041,55	755 000,00	1%
Résultat de fonctionnement reporté	5 758,45	7 121,00	

Les recettes des bénéficiaires (chapitre 70) sont prévues au considérant du réalisé 2024 (103 k€), permettant une légère diminution de la contribution de la commune qui s'élève à 650 k€.

III. Section d'investissement du budget annexe de la régie des agents

Dépenses d'investissement en €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Immobilisations corporelles (21)	11 700,00	13 264,78	13%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>11 700,00</i>	<i>12 329,08</i>	<i>5%</i>
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>0,00</i>	<i>935,70</i>	
Dépenses totales	11 700,00	13 264,78	13%

Recettes d'investissement en €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Dotations, fonds divers et réserves (10)	141,95	77,00	-46%
Opér. d'ordre entre sections (040)	1 300,00	2 000,00	54%
Recettes totales	1 441,95	2 077,00	44%
Solde d'investissement positif reporté	10 258,05	11 187,78	

Les dépenses d'équipement concernent les matériels divers pour les crédits nouveaux et du matériel informatique pour les restes à réaliser.

Le FCTVA (chapitre 10) est calculé sur les dépenses d'équipement de 2024 (473 €).

Les opérations d'ordre (chapitre 040) correspondent à l'amortissement des immobilisations.

La section d'investissement est donc financée majoritairement par le report du solde d'investissement 2024 (11 187,78 €).

RAPPORT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE REGIE MUNICIPALE DES TRANSPORTS

I. Equilibre du budget annexe des transports

I.1. Contexte général

Le budget annexe de la régie municipale des transports est régi par l'instruction budgétaire et comptable M43. Il est assujéti à TVA et à ce titre les mouvements sont comptabilisés HT.

L'équilibre du budget primitif 2025 du budget annexe est le suivant.

Exploitation en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	539 170,34	538 000,00
Restes à réaliser	0,00	0,00
Résultat d'exploitation n-1		1 170,34
Total de la section d'exploitation	539 170,34	539 170,34

Investissement en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00
Solde d'investissement n-1	0,00	0,00
Total de la section d'investissement	0,00	0,00

Toutes sections en €	Dépenses	Recettes
Total du budget	539 170,34	539 170,34

I.2. Evolution générale des dépenses et recettes d'exploitation

En €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Dépenses d'exploitation de l'exercice	621 035,00	539 170,34	-13%
Total dépenses d'exploitation	621 035,00	539 170,34	-13%
Recettes d'exploitation de l'exercice	619 537,91	538 000,00	-13%
Résultat d'exploitation positif reporté	1 497,09	1 170,34	
Total recettes d'exploitation cumulées	621 035,00	539 170,34	-13%

La section d'exploitation est en baisse de 13%, compte tenu du terme des amortissements des immobilisations et du transfert des subventions correspondantes.

I.3. Evolution générale des dépenses et recettes d'investissement

En €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
crédits nouveaux dépenses d'investissement	77 296,00	0,00	-100 %
restes à réaliser dépenses d'investissement	0,00	0,00	
Solde d'investissement négatif reporté	0,00	0,00	
Total dépenses d'investissement	77 296,00	0,00	-100 %
crédits nouveaux recettes d'investissement	77 296,00	0,00	-100 %
restes à réaliser recettes d'investissement	0,00	0,00	
Solde d'investissement positif reporté	0,00	0,00	
Total recettes d'investissement	77 296,00	0,00	-100 %

Compte tenu du terme des amortissements, la section d'investissement n'enregistre plus aucune opération.

II. Section d'exploitation du budget annexe des transports

II.1. Evolution des dépenses d'exploitation du budget annexe

Dépenses d'exploitation en €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Charges à caractère général (011)	139 433,00	156 500,00	12%
Charges de personnel (012)	403 000,00	381 000,00	-5%
Autres charges de gestion courante (65)	900,00	1 000,00	11%
Charges exceptionnelles (67)	406,00	670,34	65%
Opér. d'ordre entre sections (042)	77 296,00	0,00	-100%
Dépenses totales	621 035,00	539 170,34	-13%

Les charges à caractère général sont revues à la hausse sur les postes carburant et locations de bus.
La baisse des dépenses de personnel s'explique par le départ à la retraite d'un agent affecté aux activités de la régie.
Les dépenses réelles prévisionnelles sont consécutivement quasiment stables à -1%.

Les opérations d'ordre s'éteignent avec la fin de l'amortissement des bus.

II.2. Evolution des recettes d'exploitation du budget annexe

Recettes d'exploitation en €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Dotations et participations (74)	538 000,00	538 000,00	0%
Autres produits de gestion courante (75)	8,91	0,00	-100%
Produits exceptionnels (77)	4 233,00	0,00	-100%
Opér. d'ordre entre sections (042)	77 296,00	0,00	-100%
Recettes totales	619 537,91	538 000,00	-13%
Résultat d'exploitation reporté	1 497,09	1 170,34	

Avec la fin du transfert à la section d'exploitation des subventions reçues pour l'acquisition des bus, la subvention de la commune devient la seule recette attendue, avec un montant stable à 538 k€.

III. Section d'investissement du budget annexe des transports

Comme évoqué en I.3., il n'y a plus de crédits prévus sur la section d'investissement en 2025 avec la fin des opérations d'ordre.

RAPPORT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE REGIE MUNICIPALE DES POMPES FUNEBRES

I. Equilibre du budget annexe des pompes funèbres

I.1. Contexte général

Le budget annexe de la régie municipale des pompes funèbres est régi par l'instruction budgétaire et comptable M4. Il est assujéti à TVA et à ce titre les mouvements sont comptabilisés HT.

L'équilibre du budget primitif 2025 du budget annexe est le suivant.

Exploitation en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	1 024 609,10	1 018 400,00
Restes à réaliser	0,00	0,00
Résultat d'exploitation n-1		6 209,10
Total de la section d'exploitation	1 024 609,10	1 024 609,10

Investissement en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	168 700,00	209 305,33
Restes à réaliser	1 000,00	87 829,00
Solde d'investissement n-1	127 434,33	
Total de la section d'investissement	297 134,33	297 134,33

Toutes sections en €	Dépenses	Recettes
Total du budget	1 321 743,43	1 321 743,43

I.2. Evolution générale des dépenses et recettes d'exploitation

En €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Dépenses d'exploitation de l'exercice	1 036 845,00	1 024 609,10	-1 %
Total dépenses d'exploitation	1 036 845,00	1 024 609,10	-1 %
Recettes d'exploitation de l'exercice	965 051,11	1 018 400,00	6 %
Résultat d'exploitation positif reporté	71 793,89	6 209,10	
Total recettes d'exploitation cumulées	1 036 845,00	1 024 609,10	-1 %

Les charges prévisionnelles baissent de 1%, avec une croissance des charges générales et une baisse des charges de personnel.

Les produits d'exploitation progressent de 6% du fait de la contribution financière de la commune et d'une augmentation attendue du chiffre d'affaires.

I.3. Evolution générale des dépenses et recettes d'investissement

En €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
crédits nouveaux dépenses d'investissement	170 700,00	168 700,00	-1 %
restes à réaliser dépenses d'investissement	36 000,00	1 000,00	
Solde d'investissement négatif reporté	98 891,35	127 434,33	
Total des dépenses d'investissement ment cumulées	305 591,35	297 134,33	-3 %
crédits nouveaux recettes d'investissement	176 591,35	209 305,33	19 %
restes à réaliser recettes d'investissement	129 000,00	87 829,00	
Total des recettes d'investissement ment cumulées	305 591,35	297 134,33	-3 %

En dépenses, les crédits de la section d'investissement portent en 2025 quasi exclusivement sur le remboursement du capital de l'emprunt et les opérations d'ordre.

En recettes, l'augmentation des crédits de l'exercice s'explique par l'augmentation de l'affectation en réserves.

I.4. Niveaux d'épargne

Les niveaux d'épargne et d'autofinancement prévisionnel et les ratios correspondants sont les suivants au budget primitif 2025.

Epargne de gestion en €	120 241
Epargne brute en €	104 091
Capacité d'autofinancement brute en €	110 300
Epargne nette en €	-6 209
Capacité d'autofinancement nette en €	0
Encours de dette 1/1/2025 en €	693 842
Capacité de désenttement (ans)	6,7
Taux d'épargne brute	10,9%

La capacité de désendettement (encours de la dette / épargne brute) se situe en prévisionnel sous les 7 ans.

II. Section d'exploitation du budget annexe des pompes funèbres

II.1. Evolution des dépenses d'exploitation du budget annexe

Dépenses d'exploitation en €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Charges à caractère général (011)	279 929,00	319 759,10	14 %
Charges de personnel (012)	550 000,00	512 000,00	-7 %
Autres charges de gestion courante (65)	8 000,00	8 000,00	0 %
Charges financières (66)	18 600,00	15 900,00	-15 %
Charges exceptionnelles (67)	500,00	250,00	-50 %
Dotations provisions et dépréciations (68)	9 116,00	0,00	-100 %
Virement section d'investissement (023)	66 700,00	73 200,00	10 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	104 000,00	95 500,00	-8 %
Dépenses totales	1 036 845,00	1 024 609,10	-1 %

Les charges à caractère général (chapitre 011) sont en progression avec une augmentation attendue de l'activité et la révision de l'affectation de certaines charges à la régie.

Les prévisions pour les charges de personnel (chapitre 012) baissent fortement par rapport au voté 2024 mais sont en augmentation de 3% par rapport au réalisé 2024 (0,495 M€).

Les crédits pour l'actualisation de la provision pour créances irrécouvrables (chapitre 68) seront inscrits, en dépenses comme en recettes (chapitre 78), en décision modificative, après connaissance des informations nécessaires.

Les opérations d'ordre (chapitres 042 et 023) intègrent l'amortissement des installations et équipements et le virement à la section d'investissement, globalement stables au regard de l'autofinancement nécessaire à l'équilibre de la section d'investissement.

II.2. Evolution des recettes d'exploitation du budget annexe

Recettes d'exploitation en €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Produit services, domaines, ventes (70)	740 006,11	720 000,00	-3 %
Dotations et participations (74)	160 000,00	240 000,00	50 %
Reprises sur provisions et dépréciations (78)	7 045,00	0,00	-100 %
Opér. d'ordre entre sections (042)	58 000,00	58 400,00	1 %
Recettes totales	965 051,11	1 018 400,00	6 %
Résultat d'exploitation reporté	71 793,89	6 209,10	

En 2024, les recettes du service (chapitre 70) n'ont pas atteint le niveau attendu. Pour 2025, il est anticipé un montant de 720 k€.

Compte tenu des contraintes d'organisation du service et du poids du financement de la nouvelle chambre funéraire, une prise en charge par la commune est prévue sous la forme d'une subvention prévisionnelle de 240 k€ (chapitre 74).

Les opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042) concernent le transfert des subventions d'investissement à la section d'exploitation.

III. Section d'investissement du budget annexe des pompes funèbres

III.1. Evolution des dépenses d'investissement du budget annexe

Dépenses d'investissement en €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Immobilisations corporelles (21)	41 000,00	1 000,00	-98 %
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>5 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-100 %</i>
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>36 000,00</i>	<i>1 000,00</i>	<i>-97 %</i>
Emprunts et dettes assimilées (16)	107 700,00	110 300,00	2 %
Opér. d'ordre entre sections (040)	58 000,00	58 400,00	1 %
Dépenses totales	206 700,00	169 700,00	-18 %
Solde d'investissement reporté	98 891,35	127 434,33	

Les dépenses d'équipement (chapitre 21) concernent les restes à réaliser pour la chambre funéraire. L'emprunt étant à échéances constantes, le capital remboursé augmente chaque année (chapitre 16).

Les opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 040) concernent le transfert des subventions d'investissement.

III.2. Evolution des recettes d'investissement du budget annexe

Recettes d'investissement en €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Dotations, fonds divers et réserves (10)	5 891,35	40 605,33	589 %
Subventions d'investissement (13)	78 000,00	87 829,00	13 %
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0 %</i>
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>78 000,00</i>	<i>87 829,00</i>	<i>13 %</i>
Emprunts et dettes assimilées (16)	0,00	0,00	0 %
Immobilisations en cours (23)	51 000,00	0,00	-100 %
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0 %</i>
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>51 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>-100 %</i>
Virement de la section d'exploitation (021)	66 700,00	73 200,00	10 %
Opér. d'ordre entre sections (040)	104 000,00	95 500,00	-8 %
Recettes totales	305 591,35	297 134,33	-3 %

Les recettes réelles intègrent le solde à percevoir de la subvention du Département pour la chambre funéraire (chapitre 13) et la part du résultat d'exploitation affecté en réserves (chapitre 10).

Les opérations d'ordre (chapitres 021 et 040) constituent la contrepartie de la section d'exploitation, voir II.1 chapitres 042 et 023.

RAPPORT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE REGIE DU BOWLING MUNICIPAL D'ISTRES

I. Equilibre du budget annexe du bowling

I.1. Contexte général

Le budget annexe de la régie du bowling municipal d'Istres est régi par l'instruction budgétaire et comptable M4. Il est assujéti à TVA et à ce titre les mouvements sont comptabilisés HT.

L'équilibre du budget primitif 2025 du budget annexe est le suivant.

Exploitation en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	452 281,80	422 000,00
Restes à réaliser	0,00	0,00
Résultat d'exploitation n-1		30 281,80
Total de la section d'exploitation	452 281,80	452 281,80

Investissement en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	22 000,00	43 284,30
Restes à réaliser	15 440,00	0,00
Solde d'investissement n-1	5 844,30	
Total de la section d'investissement	43 284,30	43 284,30

Toutes sections en €	Dépenses	Recettes
Total du budget	495 566,10	495 566,10

I.2. Evolution générale des dépenses et recettes d'exploitation

En €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Dépenses d'exploitation de l'exercice	468 787,26	452 281,80	-4%
Total dépenses d'exploitation	468 787,26	452 281,80	-4%
Recettes d'exploitation de l'exercice	432 000,48	422 000,00	-2%
Résultat d'exploitation positif reporté	36 786,78	30 281,80	
Total recettes d'exploitation cumulées	468 787,26	452 281,80	-4%

Les masses prévisionnelles de la section d'exploitation sont en légère baisse par rapport au budget 2024.

I.3. Evolution générale des dépenses et recettes d'investissement

En €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
crédits nouveaux dépenses d'investissement	82 000,00	22 000,00	-73%
restes à réaliser dépenses d'investissement	0,00	15 440,00	
Solde d'investissement négatif reporté	-	5 844,30	
Total des dépenses d'investissement ment cumulées	82 000,00	43 284,30	-47%
crédits nouveaux recettes d'investissement	39 958,60	43 284,30	8%
restes à réaliser recettes d'investissement	0,00	0,00	
Solde d'investissement positif reporté	42 041,40	-	
Total des recettes d'investissement ment cumulées	82 000,00	43 284,30	-47%

En investissement, les masses du budget 2025 sont inférieures à celles du budget 2024 du fait du remboursement par la régie en 2024 de l'avance budgétaire de la commune. La section d'investissement est consécutivement passée d'un solde positif conséquent à un solde légèrement négatif.

II. Section d'exploitation du budget annexe du bowling

II.1. Evolution des dépenses d'exploitation du budget annexe

Dépenses d'exploitation en €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Charges à caractère général (011)	180 550,00	176 000,00	-3%
Charges de personnel (012)	262 000,00	264 000,00	1%
Autres charges de gestion courante (65)	1 400,00	1 400,00	0%
Charges exceptionnelles (67)	678,66	881,80	30%
Virement section d'investissement (023)	21 258,60	1 750,00	-92%
Opér. d'ordre entre sections (042)	2 900,00	8 250,00	184%
Dépenses totales	468 787,26	452 281,80	-4%

Les dépenses réelles sont quasi constantes.

Pour les dépenses d'ordre, la dotation aux amortissements (chapitre 042) progresse avec les investissements comptabilisés en 2024 et prévus en restes à réaliser sur 2025 alors que le virement à la section d'investissement (chapitre 023) chute au regard de la couverture du besoin de financement de la section d'investissement par la mise en réserves d'une partie de l'excédent d'exploitation 2024.

II.2. Evolution des recettes d'exploitation du budget annexe

Recettes d'exploitation en €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Produit services, domaines, ventes (70)	420 000,48	410 000,00	-2%
Autres produits de gestion courante (75)	12 000,00	12 000,00	0%
Recettes totales	432 000,48	422 000,00	-2%
Résultat d'exploitation reporté	36 786,78	30 281,80	

Le chiffre d'affaires est prévu au niveau du réalisé 2024 (408 k€), compte tenu d'une progression de certains tarifs et des périodes de fermeture lors des travaux, notamment la réfection des pistes et des machines (budget de la commune).

Les autres produits de gestion courante enregistrent la location des emplacements pour les appareils de jeux.

III. Section d'investissement du budget annexe du bowling

Dépenses d'investissement en €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Immobilisations corporelles (21)	20 000,00	25 440,00	27%
<i>dont crédits nouveaux</i>	<i>20 000,00</i>	<i>10 000,00</i>	<i>-50%</i>
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>0,00</i>	<i>15 440,00</i>	<i>NS</i>
Emprunts et dettes assimilées (16)	50 000,00	0,00	-100%
Autres immobilisations financières (27)	12 000,00	12 000,00	0%
Dépenses totales	82 000,00	37 440,00	-54%
Solde d'investissement reporté	-	5 844,30	

10 k€ sont dégagés pour divers investissements au chapitre 21, en sus des dépenses engagées en 2024 qui figurent en restes à réaliser.

Le remboursement de l'avance budgétaire prévue dans la dotation initiale de la régie ayant été réalisé sur 2024, il n'y a plus de crédits en 2025 au chapitre 16.

Les autres immobilisations financières (chapitre 27) correspondent aux consignations versées lors des achats de boissons.

Recettes d'investissement en €	Budget 2024	BP 2025	Evol°
Dotations, fonds divers et réserves (10)	0,00	21 284,30	NS
Subventions d'investissement (13)	3 800,00	0,00	-100%
Autres immobilisations financières (27)	12 000,00	12 000,00	0%
Virement de la section d'exploitation (021)	21 258,60	1 750,00	-92%
Opér. d'ordre entre sections (040)	2 900,00	8 250,00	184%
Recettes totales	39 958,60	43 284,30	8%
Solde d'investissement reporté	42 041,40	-	

Les recettes de l'exercice concernent en opérations d'ordre le virement de la section d'exploitation et l'amortissement des immobilisations et en opérations réelles l'affectation en réserves du résultat d'exploitation 2024 (chapitre 10) ainsi que les remboursements des consignations versées sur boissons (chapitre 27).

RAPPORT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE NOUVELLE REGIE MUNICIPALE DU CENTRE EQUESTRE DU DEVEN

I. Equilibre du budget annexe du Deven

I.1. Contexte général

Le budget annexe de la nouvelle régie municipale du Centre équestre du Deven, créé par délibération du 18 décembre 2024, est régi par l'instruction budgétaire et comptable M4. Il est assujetti à TVA et à ce titre les mouvements sont comptabilisés HT.

L'équilibre du budget primitif 2025 du budget annexe est le suivant.

Exploitation en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	787 429,07	616 720,00
Restes à réaliser	-	-
Résultat d'exploitation n-1		170 709,07
Total de la section d'exploitation	787 429,07	787 429,07

Investissement en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	186 844,89	143 000,00
Restes à réaliser	-	-
Solde d'investissement n-1		43 844,89
Total de la section d'investissement	186 844,89	186 844,89

Toutes sections en €	Dépenses	Recettes
Total du budget	974 273,96	974 273,96

Ce budget a la particularité de comptabiliser des opérations relatives à 2024 et à 2025 :

- reprise des résultats 2024 de l'ex régie du centre équestre le Deven ;
- liquidation de l'ex régie ;
- activités de la nouvelle régie ;
- activités équestres communes à la nouvelle régie et au service public administratif, moyennant un remboursement par la commune de la part imputable aux activités de nature administrative.

La répartition entre activités des charges communes ou non affectables est déterminée par une délibération au présent conseil.

II. Section d'exploitation du budget annexe du Deven

II.1. Dépenses d'exploitation du budget annexe

Dépenses d'exploitation en €	BP 2025
Charges à caractère général (011)	433 000,00
Charges de personnel (012)	193 200,00
Autres charges de gestion courante (65)	3 229,07
Charges exceptionnelles (67)	120 000,00
Opér. d'ordre entre sections (042)	38 000,00
Dépenses totales	787 429,07

Les dépenses réelles prévisionnelles (chapitre 011 à 67) s'élèvent à 749 k€ pour cette première année de fonctionnement sous ce nouveau dispositif.

Les charges à caractère général (chapitre 011) concernent les achats relatifs au cheptel, les contrats de prestations notamment pour la formation et les locations.

Les charges de personnel (chapitre 012) sont relatives au personnel mis à disposition en vue de l'exploitation du service. Elles sont évaluées selon les clés de répartition entre activités définies par la délibération au présent conseil. Les charges exceptionnelles (chapitre 67) correspondent à l'estimation des charges à payer pour les contentieux fournisseur de l'ex régie du centre équestre le Deven. Au vu des incertitudes sur le calendrier de règlement, une actualisation pourra intervenir en décision modificative.

Les dotations aux amortissements sont prévues en opérations d'ordre au chapitre 042. Elles sont calculées sur la base de l'actif de l'ex régie du centre équestre Le Deven, repris sur la nouvelle régie, en excluant les immobilisations destinées aux activités équestres de nature administrative qui donneront lieu à affectation au budget principal. Ce chapitre intègre également des crédits pour la cession de chevaux.

II.2. Recettes d'exploitation du budget annexe

Recettes d'exploitation en €	BP 2025
Produit services, domaines, ventes (70)	576 740,00
Autres produits de gestion courante (75)	23 480,00
Produits exceptionnels (77)	6 000,00
Opér. d'ordre entre sections (042)	10 500,00
Recettes totales	616 720,00
Résultat d'exploitation reporté	170 709,07

Le chapitre 70 intègre le chiffre d'affaires, évalué à 499 k€, ainsi que le remboursement par le budget principal des charges communes aux activités équestres de la régie et de nature administrative.

Les autres produits de gestion courante enregistrent les locations de salle et diverses recettes relatives à la liquidation de l'ex régie.

Le chapitre 77 intègre le produit de cession de deux équidés.

Les opérations d'ordre (chapitre 042) correspondent au transfert à la section d'exploitation de subventions d'investissement relatives à des immobilisations relevant de la régie.

III. Section d'investissement du budget annexe du Deven

Dépenses d'investissement en €	BP 2025
Immobilisations corporelles (21)	71 344,89
Emprunts et dettes assimilées (16)	105 000,00
Opér. d'ordre entre sections (040)	10 500,00
Dépenses totales	186 844,89

Le chapitre 16 correspond au remboursement théorique de l'avance budgétaire prévue dans la dotation initiale de la régie, soit 100 k€, plus 5 k€ au titre des remboursements de cautions.

71 k€ sont dégagés pour divers investissements au chapitre 21, s'agissant notamment de la construction de paddocks.

Les opérations d'ordre entre sections (chapitre 040) sont la contrepartie de celles évoquée en II.2.

Recettes d'investissement en €	BP 2025
Emprunts et dettes assimilées (16)	105 000,00
Opér. d'ordre entre sections (040)	38 000,00
Recettes totales	143 000,00
Solde d'investissement reporté	43 844,89

Les recettes de l'exercice concernent l'avance budgétaire de la commune au titre de la dotation initiale de la régie pour 100 k€ et les cautions reçues (chapitre 16).

Les opérations d'ordre (chapitre 040) correspondent aux amortissements des immobilisations et à la cession de chevaux, cf II.1.

RAPPORT SUR LE BUDGET PRIMITIF 2025

BUDGET ANNEXE REGIE DU NEXUS

I. Equilibre du budget annexe du Nexus

I.1. Contexte général

Le budget annexe de la régie du Nexus, créé par délibération du 20 février 2025, est régi par l'instruction budgétaire et comptable M4. Il est assujéti à TVA et à ce titre les mouvements sont comptabilisés HT.

L'équilibre du budget primitif 2025 du budget annexe est le suivant.

Exploitation en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	401 700,00	401 700,00
Restes à réaliser	-	-
Résultat d'exploitation n-1	-	-
Total de la section d'exploitation	401 700,00	401 700,00

Investissement en €	Dépenses	Recettes
Propositions nouvelles	75 000,00	75 000,00
Restes à réaliser	-	-
Solde d'investissement n-1	-	-
Total de la section d'investissement	75 000,00	75 000,00

Toutes sections en €	Dépenses	Recettes
Total du budget	476 700,00	476 700,00

Le site accueille la régie du Nexus ainsi que la micro-folie.

Les charges communes seront réparties directement selon les quotes-parts déterminées par la délibération au présent conseil.

Les crédits sont prévus pour une période de fonctionnement de l'équipement de six mois.

II. Section d'exploitation du budget annexe du Nexus

II.1. Dépenses d'exploitation du budget annexe

Dépenses d'exploitation en €	BP 2025
Charges à caractère général (011)	199 200,00
Charges de personnel (012)	202 000,00
Autres charges de gestion courante (65)	500,00
Dépenses totales	401 700,00

Les charges à caractère général concernent à titre principal l'électricité, le loyer prévisionnel qui fera l'objet d'une délibération à un prochain conseil, la maintenance des équipements, le nettoyage.

Les charges de personnel (chapitre 012) sont relatives au personnel mis à disposition en vue de l'exploitation de la régie.

Il n'y a pas sur 2025 de dépenses d'ordre compte tenu de l'absence d'investissements de la régie sur cet exercice.

II.2. Recettes d'exploitation du budget annexe

Recettes d'exploitation en €	BP 2025
Produit services, domaines, ventes (70)	401 700,00
Recettes totales	401 700,00

Le chapitre 70 correspond au chiffre d'affaires prévisionnel sur la période d'ouverture

III. Section d'investissement du budget annexe du Nexus

Dépenses d'investissement en €	BP 2025
Emprunts et dettes assimilées (16)	75 000,00
Dépenses totales	75 000,00

Recettes d'investissement en €	BP 2025
Emprunts et dettes assimilées (16)	75 000,00
Recettes totales	75 000,00

Le chapitre 16 correspond à l'encaissement et au remboursement théorique de l'avance budgétaire prévue dans la dotation initiale de la régie.

Aucune dépense d'équipement n'est prévue au budget primitif de la régie en 2025.
